

DIVISION DE LA FORMATION DES PERSONNELS

DIFOR/08-424-9 du 19/05/2008

APPEL A CANDIDATURE

Destinataires : Tous destinataires

Affaire suivie par : Mme THIMONIER - Tel : 04 42 93 88 30 - Fax : 04 42 93 88 47

Un poste de chargé de mission auprès de la Chef de la DIFOR est à pourvoir à compter de l'année scolaire 2008-2009 pour assurer les missions suivantes :

- Facilitation des relations entre le service administratif de la formation continue des personnels (DIFOR) et les concepteurs et acteurs de cette formation.
- Aide à l'organisation générale du service, à la conception et la réalisation d'outils de communication.
- Suivi à l'engagement des budgets affectés aux divers domaines de la formation continue. Validation et contrôle des actions achevées (élaboration et diffusion de bilans périodiques).
- Elaboration de synthèses et de projets en liaison avec les opérateurs de la formation continue.

Profil du poste :

- Connaissance des acteurs et des structures de la formation continue des personnels. Capacité à rapprocher des logiques diverses ("intendance" et "stratégie").
- Aptitudes à la communication (orale, écrite et informatique) et à la mise en synergie des points de vue. Esprit de synthèse. Goût pour le travail en équipe.
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, Access, Power Point, BusinessObject, courrier électronique...)
- Qualités relationnelles, sens du dialogue et de la négociation, disponibilité, esprit d'initiative.

Lieu d'exercice : Rectorat d'Aix-Marseille. Annexe des Trois Sautets. Aix en Provence.

Ce poste correspond à une décharge de service d'enseignement à temps plein.

Le dossier de candidature, constitué d'un CV et d'une lettre de motivation sera adressé à la DIFOR, sous couvert du chef d'établissement, avant le **06 juin 2008**, par fax au 04 42 93 88 47, et par courrier à l'adresse suivante :

**Madame le Chef de Division
DIFOR
Rectorat d'Aix-Marseille
Place Lucien Paye
13 621 Aix en Provence Cedex 1**

Une première sélection sera effectuée sur dossier. Les candidats dont les dossiers auront été retenus seront reçus individuellement à compter du 02 juin 2008.

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille